

Hôtel de Matignon, le 28 mars 2017

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Premier ministre salue l'accord trouvé aujourd'hui entre les organisations syndicales et les organisations patronales sur l'assurance-chômage. La poursuite du dialogue social, que le Gouvernement a appelé de ses vœux, a permis d'aboutir à cet accord signé par une large majorité des partenaires sociaux.

En trouvant cet accord, fondé sur l'analyse que les partenaires sociaux ont faite des résultats de l'accord précédent et du marché du travail, les organisations syndicales et patronales démontrent que la voie du compromis et de la démocratie sociale permet de répondre à certains des défis majeurs de notre temps.

Cet accord responsable comporte des recettes et des économies nouvelles qui ont pour objectif de pérenniser et de sécuriser l'assurance-chômage. C'est une nouvelle importante pour les salariés et pour les demandeurs d'emploi de notre pays.

Le Gouvernement va désormais examiner dans le détail les termes de cet accord qui doit être transcrit par les services de l'Unedic en vue de son agrément dans les prochaines semaines.

Contacts : 01 42 75 50 78/79 - 01 42 75 80 15  
[communication@pm.gouv.fr](mailto:communication@pm.gouv.fr)